



EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT

Année : 2019

Lieu :

Éducation thérapeutique 40h : dispenser l'ETP (e-learning) - FORMATION

Réf. : ECTET01B



Compétences Visées

- Mettre en oeuvre l'éducation thérapeutique du patient.

Objectifs, Contenus



Cliquez sur le schéma pour l'agrandir

Connaître et s'approprier les concepts fondamentaux de l'éducation thérapeutique

- Le contexte socio-économique de l'ETP.
- Le contexte politique et juridique de l'ETP.
- La maladie chronique.
- La santé :
 - le modèle biomédical,
 - le modèle biopsychosocial centré sur le bien-être,
 - le modèle biopsychosocial centré sur le développement.
- Le passage de la santé à l'éducation.

Intégrer les champs d'intervention et les méthodes pédagogiques en éducation en santé

- Le champ d'intervention comportementaliste : caractéristiques, méthodes et outils, ateliers.
- Le champ d'intervention constructiviste : analyse des pratiques à partir de *Storytelling*.
- Le champ d'intervention socioconstructiviste : caractéristiques, méthodes et outils, ateliers.

Accompagner le projet de vie du patient

- Les phases du parcours patient :
 - l'annonce diagnostic,
 - le prérequis en ETP,
 - l'éducation du patient aux procédures de soins,
 - l'adaptation des procédures,
 - la vie avec les soins,
 - le projet de vie.
- Le patient expert.
- Le patient partenaire.

Repérer et intégrer les étapes d'un programme en ETP

- Le diagnostic éducatif.
- Le contrat.
- Les étapes d'un programme.
- L'évaluation en ETP.
- Les critères de qualité d'un programme.

Personnes concernées

Tout professionnel de santé (5 à 15 apprenants par groupe).

2019

Durée

40 heures réparties sur 4 mois

» du 01/01/2019 au 30/04/2019

» du 01/03/2019 au 30/06/2019

» du 01/05/2019 au 30/08/2019

» du 01/09/2019 au 31/12/2019

Intervenant

SAUCOURT Guillaume

- Infirmier
- DU Remédiation Cognitive
- Spécialisé en Éducation Thérapeutique du Patient (ETP), en Réhabilitation Psychosociale et dans l'accompagnement des patients et des proches
- Activités de recherche en soins infirmiers
- [Voir son profil LinkedIn](#)

REVILLOT Jean Marie

- Doctorat en sciences de l'éducation (éducation et santé)
- Expérience de cadre de santé
- Master encadrement secteur sanitaire et social
- Diplôme d'infirmier psychiatrique
- Évaluateur PHRIP 2011
- Formateur spécialiste en méthodologie
- Responsable Recherche et Développement
- [Voir son profil LinkedIn](#)

Prix

690 €

Méthode

- Apprentissage cognitif en ligne avec quiz autoformatif et forum.
- Analyse de pratiques à partir de récit illustrant une pratique d'ETP réalisée en intersession.
- Régulation individuelle des travaux à distance par le formateur avec des retours individuels.
- Régulation collective (par classes virtuelles) par un expert, Docteur en Sciences de l'Éducation.
- Construction du plan d'actions et amélioration de ses pratiques.

Valeur ajoutée de la formation

Ce dispositif s'appuie sur un ouvrage didactique incontournable qui s'inspire de 12 années de recherche en ETP (à acquérir avant le début de la formation).

Délivrance d'une attestation de formation retraçant les compétences mobilisées pour dispenser l'ETP telles que requises par l'arrêté du 31 mai 2013. Le parcours de formation, exclusivement en e-learning (distanciel), se déroule sur 40h étalées sur une durée de 4 mois, incluant 9 h de temps de formation directe (classes virtuelles et tutorat) et 31 h de travail personnel complémentaire (dont e-learning). Il contribue à la consolidation des savoirs et savoir-faire. Le tutorat à distance accompagne les professionnels dans la régulation et mise en oeuvre de leurs acquis. Cette formation peut également être proposée en présentiel sur 6 jours et en blended-learning (mixte) sur 5 jours.

À noter

Les 4 mois de la formation comprennent :

- Les parties cognitives, quiz d'autoévaluation (23 h).
- La partie Analyse des Pratiques Professionnelles (APP) du programme de DPC (10 h).
- L'introduction et la régulation de la formation (5 h).
- Le plan d'actions et le suivi (2 h).

Cette formation est dispensée par un Formateur-consultant expert, Cadre de santé et Docteur en Sciences de l'éducation.

MODULES E-LEARNING (2h) :

- L'éducation thérapeutique.
- Les modèles de l'éducation thérapeutique du patient.
- La démarche éducative.
- L'évaluation de l'éducation thérapeutique avec le patient.

Le programme e-learning se déroule en 7 étapes

Cette formation s'appuie sur les référentiels et recommandations suivants :

- Le guide méthodologique de la HAS/INPES 2007 sur la structuration d'un programme.
- Le plan pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de maladies chroniques 2007-2011 : rapport annuel du comité de suivi 2009, Ministère de la Santé et des Sports, Paris, Juin 2010.
- Le décret n°2010-904 du 2 août 2010 relatif aux conditions d'autorisation des programmes d'éducation thérapeutique du patient et l'arrêté du 2 août 2010 relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient et à la composition du dossier de demande de leur autorisation.
- Le guide d'autoévaluation d'un programme d'éducation thérapeutique du patient HAS, 2012 et 2014.
- Le décret du 31 mai 2013 relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'ETP.
- L'arrêté du 31 mai 2013 modifiant l'arrêté du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser l'ETP.
- Les référentiels complémentaires à l'annexe 1 et 2 de l'arrêté du 31 mai 2013, INPES juin 2013.
- L'arrêté du 14 janvier 2015 relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient et à la composition du dossier de demande de leur autorisation et de leur renouvellement et modifiant l'arrêté du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient.
- L'arrêté du 17 mars 2016 fixant le cahier des charges national relatif aux projets pilotes d'accompagnement à l'autonomie en santé.
- L'arrêté du 17 mars 2016 fixant le cahier des charges de la formation de base des représentants d'usagers.
- Le cadre théorique : Université AIX Marseille (EYMARD, REVILLLOT), Université Rouen (TOURETTE-TURGIS), CRES Languedoc Roussillon (SANDRIN-BERTHON), Université Genève (LACROIX, ASSAL, JACQUEMET, GOLAY), Paris Bobigny (GAGNAYRE, D'IVERNOIS), INPES (FOUCAUD), Université Louvain, Belgique (DECCACHE), Université de Nantes (LANI-BAYLE).

Voir aussi :

- [Éducation thérapeutique 40h](#)